

02

Les MCE, de quoi parle-t-on ?



«Une maladie chronique est une maladie de longue durée, évolutive, souvent associée à une invalidité et à la menace de complications graves». Source : OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

L'OMS définit les MCE comme étant des problèmes de santé qui nécessitent une prise en charge sur plusieurs années.

Les maladies chroniques sont caractérisées par :

- Leur **caractère durable et évolutif** (d'une durée minimum de 3 mois à toute la vie). Certaines de ces maladies évoluent par poussées avec des épisodes de rémission plus ou moins longs entre chaque poussée. Elles sont qualifiées de maladies « rémittentes ».
- La nécessité d'une **prise en charge** et d'un traitement durables.
- Leur **impact sur le quotidien** personnel et professionnel des personnes malades.
- Leur origine qui peut être **organique, physiologique, psychologique ou cognitive**.



TOUR D'HORIZON SUR LES MCE LES PLUS RÉPANDUES

Le diabète

Caractérisé par un excès de sucre dans le sang appelé hyperglycémie, il concerne 4.2 millions de personnes en France. On distingue le diabète de type 1 et le diabète de type 2, liés à des dysfonctionnements différents.

Le cancer

Il est provoqué par la transformation de cellules qui deviennent anormales et prolifèrent de façon excessive. Ces cellules dérégées peuvent donner naissance à une masse appelée « tumeur maligne ». Selon les derniers chiffres connus de 2018 et donnés par l'Institut National du Cancer, en France, le cancer du poumon est la première cause de décès par cancer en France (deuxième cause de décès par cancer chez les hommes et troisième cause de décès par cancer chez les femmes).

Les affections cardio-vasculaires

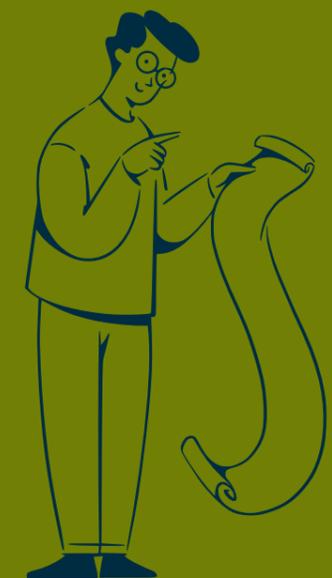
Infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC) insuffisance cardiaque, hypertension...

Les maladies cardio-vasculaires sont un ensemble de troubles causés par le dépôt de graisse sur les parois des artères et qui affectent les vaisseaux sanguins du cœur et du cerveau.

En France, cela représente 400 décès par jour selon la Fondation du Cœur et c'est aussi la première cause de mortalité chez les femmes. Une femme a 4 fois plus de chances de mourir d'une maladie cardio-vasculaire que d'un cancer du sein.

Les maladies cardiovasculaires restent, en France, une des premières causes de décès.

Les causes : alcool, tabagisme, sédentarité, diabète, obésité...



MAIS AUSSI...

Le SIDA (Syndrome de l'ImmunoDéfiance Acquise)

Le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) affaiblit progressivement le système immunitaire faisant apparaître de nouveaux symptômes (perte de poids, infections de la peau, toux, diarrhées). En l'absence de traitement, la maladie évolue vers le Sida, dernier stade de l'infection par le VIH. À ce jour, si aucun traitement ne permet une guérison totale, il en existe cependant qui permettent de limiter la multiplication du VIH et ainsi de conserver un bon système immunitaire.

En 2022, 39 millions de personnes vivaient avec le VIH. Sur ces 39 millions, 29.8 millions ont eu accès au traitement antirétroviral (selon les données chiffrées du programme ONUSIDA).

Les allergies

L'allergie est une hypersensibilité de l'organisme à des substances, généralement inoffensives et présentes dans l'environnement. Ces substances, appelées allergènes, se trouvent dans l'air, l'alimentation ou bien les médicaments. Selon santé.gouv, 20 à 25 % de la population générale souffre d'une maladie allergique (en tête de liste : les allergies respiratoires).

Certains secteurs de métiers présentent des risques d'exposition professionnelle à des allergènes.

Les salariés ont alors la possibilité de demander une reconnaissance professionnelle de leur maladie par la Sécurité Sociale.

- **Secteur de la santé** (latex, produits chimiques et/ou médicamenteux).
- **Secteur de la construction** (ciment, peinture, solvants...).
- **Secteur de l'esthétique** (produits cosmétiques, colorations...).

Le saviez-vous ?

Certaines allergies graves peuvent être reconnues comme une situation de handicap.

L'asthme

L'asthme est une maladie respiratoire chronique due à une inflammation permanente des bronches. Elle se manifeste par :

- **Des crises de gêne respiratoire (essoufflement).**
- **Une respiration sifflante.**
- **Une toux sèche.**
- **Une sensation d'oppression dans la poitrine.**

En 2019 et selon les chiffres de l'OMS, 262 millions de personnes souffraient d'asthme dans le monde et 455 000 décès ont été recensés.

L'endométriose

Une maladie causée par le développement de tissu semblable à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus.

Les manifestations les plus importantes en sont des douleurs aiguës et des cas d'infertilité qui entraînent de la fatigue, de la dépression et une détérioration de la qualité de vie sociale et professionnelle . À ce jour, 2 personnes menstruées (femme ou personne transgenre) sur 10 sont concernées (soit 2 millions de personnes). Selon l'INSERM, 40% des femmes qui présentent des douleurs pelviennes chroniques seraient en réalité atteintes d'endométriose.

La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)

(aussi appelée bronchite chronique) se manifeste par une toux intense et le besoin de cracher. Cette pathologie est aussi appelée la «toux du fumeur». Elle s'intensifie au fil du temps, jusqu'à devenir chronique. Selon l'institut ERS, 480 millions de personnes souffrent de BPCO.

L'hépatite C

Il s'agit une maladie infectieuse qui provoque des lésions inflammatoires sur le foie. Elle est transmissible par le sang et se traite à l'aide de médicaments. Un diagnostic et un traitement précoce favorisent les chances de guérison car l'hépatite C peut entraîner une cirrhose et/ou un cancer du foie (aussi appelé carcinome).

Au niveau mondial, l'hépatite C touche 58 millions de personnes avec 1,5 million de nouveaux cas chaque année.

Selon l'OMS, 3,2 millions d'adolescents et enfants étaient atteints d'hépatite C en 2019.

La maladie de Berger

C'est la plus fréquente des maladies rénales.

1 500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année en France. Il s'agit d'une maladie auto-immune qui provoque une inflammation des reins et une insuffisance rénale.

La mucoviscidose

Il s'agit d'une maladie génétique héréditaire caractérisée par l'épaississement des sécrétions de plusieurs organes, essentiellement les poumons et le pancréas, altérant ainsi leur bon fonctionnement.

Selon les derniers chiffres de l'Inserm, cette maladie concerne 6 000 malades en France avec 200 naissances d'enfants atteints chaque année.

La sclérose en plaques (SEP)

C'est une maladie auto-immune qui affecte le système nerveux central. Une dysfonction du système immunitaire entraîne des lésions qui provoquent des perturbations motrices, sensitives, cognitives, visuelles.

Le saviez-vous ?

La SEP touche 120 000 personnes et 3 000 nouveaux cas chaque année.

Source : santé.gouv, 2023

La polyarthrite rhumatoïde

C'est une maladie chronique qui provoque une inflammation généralisée et se manifeste généralement par des douleurs articulaires.

Non traitée, elle peut causer des problèmes cardiaques, pulmonaires ou du système nerveux.

L'Inserm établit une moyenne de 0,5 à 1% de la population mondiale concernée par la maladie.

La fibromyalgie

Appelé aussi syndrome fibromyalgique, **c'est une affection chronique caractérisée par des douleurs diffuses persistantes et une sensibilité à la pression.** Le plus souvent, ces douleurs sont associées à d'autres signes évocateurs tels que fatigue intense ou troubles du sommeil. 0,5 à 1% de la population avec 2 à 3 fois plus de cas chez les femmes (source Inserm).

La maladie de Crohn

Caractérisée par une atteinte discontinue de la paroi intestinale, cette maladie entraîne des troubles intestinaux très handicapants au quotidien.

4 à 5 nouveaux cas pour 100 000 habitants chaque année selon Ameli.fr.

L'insuffisance rénale chronique

Elle résulte de l'évolution lente de maladies qui conduisent à la destruction des reins (diabète, hypertension artérielle). Les reins ne sont plus en capacité de filtrer correctement le sang dans l'organisme.

82 000 personnes étaient concernées en 2017 selon l'Inserm.

MAIS AUSSI...

La liste des pathologies reconnues comme des maladies chroniques ne cesse d'évoluer au fil des années et au fur et à mesure de l'avancée des recherches médicales :

- La dépression chronique,
- Les troubles de l'humeur...

Autant de troubles psychiques, conséquences d'une MCE qui deviennent un handicap pour les personnes concernées.

